

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 octobre 2012 N° 166

Benoît HAMON signera vendredi, à Bercy, une convention de partenariat avec la Maison de l'emploi de Paris pour développer les clauses sociales d'insertion dans la commande publique

Cette première signature par un ministre d'un partenariat avec une maison de l'emploi engagera la totalité des services centraux des ministères économiques et financiers (MEF) dans une politique d'achat public favorisant l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignés. Les administrations de Bercy consacrent près de deux milliards d'euros aux marchés publics chaque année.

Par la signature de cette convention, c'est la volonté du gouvernement de créer une forte dynamique d'insertion et d'emploi auprès des entreprises prestataires que le ministre délégué à l'ESS veut mettre en lumière. En effet, cette dynamique est profitable aux entreprises de l'économie sociale et solidaire du fait de leur présence particulière dans le champ de l'insertion par l'activité économique.

A travers son engagement personnel et ce partenariat exemplaire, le ministre Benoit HAMON entend encourager l'orientation de l'achat public vers les acteurs de l'insertion qui allient à leur utilité sociale une grande qualité dans les prestations et services délivrés.

Déroulé :

11h30: Allocution du ministre

11h45 : Intervention de Bertrand MUNCH, préfet et président du GIP Maison de l'Emploi de Paris.

11h55 : Intervention de Jean-Louis BLOT, Directeur des ressources humaines de SPIE Ile-de-

France Nord-Ouest.

12h : Intervention d'Anne BIZEUL, directrice d'Optim emploi.

A l'issue des prises de parole, le ministre répondra aux questions de la presse.

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

Contacts presse:

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

